

Révision de la carte communale

La commune doit choisir un bureau d'études afin de réaliser la procédure de révision de la carte communale

Faisant suite à la consultation de différents cabinets, il apparaît que « Réalités bureau d'études 34, rue Georges Plasse à Roanne (Loire) » présente les meilleures garanties d'élaboration du dossier ainsi que la proposition d'honoraires la plus compétitive.

Le montant de la prestation présentée par ce bureau d'études s'élève à 11 895 € ht

Projet de réhabilitation des Voies et Réseaux Divers au village d'Azanières

La commune doit choisir un maître d'œuvre afin de réaliser les travaux de réhabilitation des Voies et Réseaux Divers du village d'Azanières

Faisant suite à la consultation de différents cabinets, il apparaît que « Michel LEURENT – 15, rue La Fayette à Langeac (Haute-Loire) » présente les meilleures garanties d'élaboration du dossier ainsi que la proposition d'honoraires la plus compétitive.

Le taux de rémunération s'établira à 6,5 % du montant HT des travaux

La première commande portera sur la réalisation du plan topographique et de l'avant projet.

Temps Activités Périscolaires

Considérant que la présence d'une personne supplémentaire est indispensable pour l'encadrement des enfants le vendredi après-midi, un contrat de travail de 9 h 33 par mois a été proposé à Mme JOUVE Marie-Pierre qui occupe le poste d'EVS à l'école pour l'année scolaire en cours.

Réflexion sur la sécurité routière dans la traversée du bourg

Au cours de ces dernières années, la commune a sensiblement œuvré pour améliorer la sécurité dans la traversée du bourg (îlot central aux deux extrémités, passerelle à côté du pont, trottoirs sur la totalité de la traversée, réalisation de nouveaux passages protégés ...) Certains comportements d'automobilistes restent malgré tout répréhensibles et le conseil municipal en

a bien conscience. Un radar pédagogique est actuellement en service afin de constater les vitesses.

Questions diverses

Accord pour le versement annuel d'une indemnité à la trésorière

Demande de transfert sur la commune de certaines voiries qui sont actuellement cadastrées au nom de l'association foncière du remembrement

Renouvellement de la subvention annuelle de 300 € dans le cadre du maintien d'un poste d'éducateur pour les jeunes footballeurs de l'entente Nord Velay

Rappel :

Dimanche 22 novembre : commémoration du 11 novembre 1918 et journée des aînés

6 et 13 décembre 2015 : élections régionales